

*Questions orales***LES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER****L'ARRIVÉE DE LA FLAMME OLYMPIQUE AU CANADA**

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, c'est aujourd'hui, à St. John's, que la Flamme olympique a entamé son long voyage à travers le Canada pour arriver à Calgary en février, pour l'ouverture des Jeux olympiques d'hiver.

Ce voyage dans les villes et les villages du Canada donnera à tous les Canadiens l'occasion de participer à cet événement marquant. Nous mettrons nos espoirs et donnerons notre appui à l'élite de nos athlètes olympiques qui s'entraîneront et se mesureront aux meilleurs du monde, mais ce relai au flambeau donnera aux citoyens ordinaires, qu'il s'agisse d'athlètes ou tout simplement de citoyens fiers, comme nous, l'occasion de partager la vedette.

Je tiens à profiter de l'occasion pour féliciter les organisateurs et surtout les milliers de participants et de bénévoles dont les efforts permettront aux Jeux olympiques d'être une grande réussite, comme tous les Canadiens le désirent.

Je souhaite bonne chance à nos athlètes olympiques pour lesquels ce sont les derniers mois d'entraînement. Nous serons fiers de vous.

* * *

[Français]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN DE LIBRE-ÉCHANGE—LA POSITION DE L'OPPOSITION**

M. Guy Ricard (Laval): Monsieur le Président, l'Accord commercial sur le libre-échange prévoit un ensemble innovateur de disciplines couvrant un grand nombre de secteurs de services tels les télécommunications, l'informatique, le tourisme, l'architecture, l'ingénierie, et ainsi de suite.

Le Canada et le Québec sont des importateurs nets de services surtout en ingénierie. Pensons, par exemple, à la société Lavalin de Montréal qui est reconnue mondialement pour ses travaux spécialisés.

Mais, il ne s'agit pas seulement d'ouvrir les marchés de services. Il faut libéraliser son commerce.

De nos jours, les sociétés font appel à des réseaux d'experts-conseils du Québec en communication et en gestion pour coordonner la planification, la production et la distribution de leurs produits.

Les deux partis de l'opposition prétendent que les Accords de libre-échange sont mauvais et ne devraient pas être respectés.

Pourquoi refusent-ils aux professionnels du Québec de profiter d'un marché additionnel de 250 millions d'habitants? Pourquoi refusent-ils aux Québécois une part du riche gâteau que seule déguste la province d'Ontario? Le Québec ne fait-il pas partie à part entière du Canada?

[Traduction]

L'ÉDUCATION**L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE—ON PRÉCONISE LA CRÉATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL**

L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador): Monsieur le Président, le groupe parlementaire dont je fais partie rencontrait la Fédération canadienne des étudiants. La Fédération juge prioritaire la création d'un conseil consultatif national sur l'enseignement postsecondaire.

Ce projet bénéficie de l'appui de l'association des universités, de l'association des collèges communautaires, de la Fédération canadienne des enseignants et de divers intervenants du milieu des affaires. La conférence sur l'enseignement postsecondaire tenue à Saskatoon en a même fait son cri de ralliement.

Compte tenu du soutien considérable dont jouit ce projet dans l'opinion dans tout le pays, le gouvernement ne pourrait-il pas, tout en respectant la compétence provinciale, créer un mécanisme permanent d'examen de l'enseignement postsecondaire pour relever le défi qui se pose au Canada et répondre aux besoins à l'échelle du pays?

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA RÉFORME FISCALE**LES RECOMMANDATIONS DES BANQUES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Hier, suite au dépôt du rapport du Comité des finances et des affaires économiques, le ministre a déclaré que : «Avant que des changements ne soient apportés au Livre blanc sur la réforme fiscale, il faudra consulter les banques.» Par ailleurs, le président de l'Association canadienne des banques, M. MacIntosh, a déclaré hier qu'il ignorerait la recommandation du Comité des finances et des affaires économiques. Ainsi, le ministre a sa réponse.

Est-ce que le ministre va endosser la position des banques ou est-ce qu'il va défendre les intérêts des Canadiens afin que le secteur privé paie lui aussi sa juste part du fardeau fiscal?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il est clair, je crois, que l'objet du Livre blanc est d'augmenter l'impôt versé par les banques, les compagnies d'assurances et les sociétés de fiducie, qui ne paient pas leur juste part. Je crois que leur taux d'imposition effectif est d'environ 14,8 p. 100 au niveau fédéral, par rapport à une moyenne de 18,6 ou 19 p. 100. Les propositions du Livre blanc tendent à porter cette moyenne à près de 21 p. 100. C'est clairement là l'objectif du Livre blanc. Je crois que le député devrait reformuler sa question avant de tirer des conclusions.